



Société Française Et Francophone de Rééducation Vestibulaire

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901

13 place de Penn ar Pavé 22300 LANNION.

site : www.sfkv.fr

Société Française
& Francophone
de Rééducation
Vestibulaire

Président : **Vincent Renaudie**

Vice-Président : **Sébastien Doutreligne**

Secrétaire Générale : **Olivier Lebreil** – Adjoint : **Fanny Orblin**

Trésorière : **Caroline Berthillot** – Adjoint : **Alain Lauer**

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Constitutive du 5 avril 2024

L'an 2024

Le 5 avril

A 18 h 20

Dans le cadre du congrès de réunification des deux Sociétés SIRV et SFKV nous avons réuni une AG constitutive de la Société Française et Francophone de Rééducation Vestibulaire au Grand Palais, 1 Boulevard des Cités Unies, 59777 Lille. L'assemblée est présidée par deux personnes : M. Doutreligne Sébastien (président de la SIRV) et M. Renaudie Vincent (président de la SFKV). Le présent procès-verbal est cosigné par le président M. Vincent Renaudie, le vice-président M. Doutreligne Sébastien, le secrétaire général de la SFFRV M. Olivier Lebreil et la secrétaire générale adjointe Mme Fanny Orblin. Messieurs les Présidents de séance constatent que 164 personnes, membres de la SIRV et de la SFKV sont présents, représentant ainsi le nombre total de voix. Les décisions en rapport avec la création de cette société se feront à la majorité. Il est décidé que les votes prévus se feront à main levée.

ORDRE DU JOUR :

Adopter le nom de la Société,
Voter les statuts de la nouvelle Société,
Voter les statuts et le règlement intérieur de la nouvelle Société,
Voter pour un logo de notre Société,
Voter le montant des cotisations,
Validation des postulants,
Appel à candidatures,
Nouvelle adhésion à la SFP et au CMK.

1. Pour la dénomination de la nouvelle société le bureau annonce que de nombreuses réflexions et débats ont eu lieu afin de finalement se porter sur la SFFRV : Société Française et Francophone de Rééducation Vestibulaire.

Voici le détail des réflexions pour de chacun de ces mots :

Le mot Société semblait être primordial afin de conserver le côté scientifique, Française était important pour les représentations à l'international et, de plus, pratiquement une obligation légale,

Francophone répond à la fois à une demande d'autres sociétés externes de la France qui envisagent si possible de se greffer à nous dans le futur, mais aussi à une envie de pouvoir rayonner sur toute la communauté francophone internationale,

Rééducation a été choisi un peu par élimination. Le mot Kinésithérapie allait donner un nom trop ressemblant à la précédente SFKV et le mot physiothérapie avait été déconseillé par le CMK qui pensait qu'il laissait le champ ouvert à d'autres paramédicaux. Ainsi la rééducation, que nous exerçons tous quotidiennement, a été retenue.

Bien que déjà présenté à l'INPI, ce nom a été soumis au vote à l'assemblée et a obtenu : 1 voix contre, 0 abstentions et 163 voix pour, ainsi ce nom a été voté à la majorité.

2. Les statuts avaient été présentés à l'avance aux différents membres des deux sociétés SIRV et SFKV et n'avaient pas obtenu de remarques particulières depuis lors, ils ont été soumis à vote et ont obtenu une validation à l'unanimité.

3. De la même façon le règlement intérieur, avait été présenté à l'avance, sans remarques ni demande particulières, a été soumis au vote et a obtenu : 0 contres, 2 abstentions et 162 pour, ce qui nous donne une validation à la majorité des votants.

4. M. Renaudie a présenté cinq propositions de logos, en expliquant les démarches intellectuelles entourant chacune d'entre elle. Les votes se sont répartis comme tel :

Logo 1 : 15 voix pour

Logo 2 : 2 voix pour

Logo 3 : 16 voix pour

Logo 4 : 2 voix pour

Logo 5 : 129 voix pour.

Ainsi, le cinquième logo a été choisi par l'assemblée et est celui que vous trouvez d'ores et déjà sur nos courriers.

5. Les montants des cotisations pour 2025 ont été proposés comme suit : 100 € pour les libéraux , 75€ pour les salariés, et 50 € pour les retraités. Un tarif pour les postulants sera étudié par le nouveau Bureau. Résultat des votes : 5 Abstentions, 0 contre et 159 voix Pour, les tarifs sont donc validés à la majorité.

6. Un Appel à candidature a été lancé pour le congrès de 2026. Celui de 2025 a déjà été validé pour Bordeaux, mené par M. Dujardin Thomas en date des 16 et 17 mai. M. Thierry Miséré nous a informé de son envie d'organiser ce congrès dans la région Grenobloise, mais toute autre proposition pour 2026 sera étudiée avec attention.

7. Pour les adhésions à la SFP et au CMK, nous laisserons les deux inscriptions des deux sociétés cette année, et effectuerons une nouvelle inscription pour la SFFRV en 2025.

8. Un Appel à Candidature pour un nouveau Conseil d'administration de la société a été lancé. Le CA actuel composé des deux CA des anciennes sociétés ne sera actif que pour un an et donc de nouvelles personnes devront être nommées dès l'année prochaine, c'est pourquoi cet appel est très important et devra être suivi d'une ou plusieurs listes afin de procéder à un vote en assemblée.

9. Validation des postulants. Les statuts de la SFFRV prévoient que pour valider l'inscription des postulants, outre des exigences de formation et de matériel, la présence du postulant à l'assemblée d'intronisation est obligatoire. Ainsi, il a été voté ce qui suit :

Présentation et titularisation des postulants présents à cette AG :

A l'unanimité : Beltran Garcia Raul, Bouvard Anthony, Boyer Nicolas, Burgio Sonia, Clairon Thibault, Corden Arnedo Ruben, Dupont Antoine, Duroisin Valérie, Haijoub Souad, Harbonn Wayan, Lamouline Arnaud, Leri Matthieu, Lounis Anais, Mahaux Patrick, Medard Claire, Mengual Valentin, Nichols Melaine, Rigal Vincent, Saris Jérôme, Soulas Hubert, Taureau Loïc, Vaudron Nicolas, Weber Elodie .

Non titularisation des postulants absents à cette AG :

Boisserand Anatole, Cahors Céline, Chenal Laura, Chossat Jordan, Constantin Thomas, Fages Loïc, Gerardot Tanguy, Hafhouf Hajer, Hervo Florian, Lahlou Zoubair, Legard Fabien, Levesque Arnaud, Loiseau Estelle, Piou Antoine, Raszul Valérie, Ristord Camille, Rostagno Stephan, Rousset Thomas, Sauvaget Léo, Toussaint Valérie, Vilaine Laurence.

Après le décompte définitif, la SFFRV souhaite la bienvenue à l'ensemble de ces 23 nouveaux adhérents et nous espérons que la SFFRV continuera de progresser en nombre et en qualité.

L'ensemble des différents points cités à l'ordre du jour a été abordé.

Messieurs les Présidents de séance déclarent l'assemblée close à 19H45.

Le président
Vincent Renaudie



Le Vice président
Sébastien Doutreligne



Le secrétaire général
Olivier Lebreil



La secrétaire générale adjointe
Fanny Orblin

